

2023

FLIP

Fonds Local d'Initiative Pays

Associations
implantées sur
le Pays de
Saint-Omer

Qu'est ce que le FLIP ?

Le FLIP est un **fonds de soutien aux projets associatifs** financé par les intercommunalités du Pays de Saint-Omer, réunies dans le Syndicat Mixte Lys Audomarois.

A travers ce dispositif les collectivités souhaitent :

- Renforcer la capacité du tissu associatif à développer de **nouvelles initiatives** porteuses de solidarité, de lien social et de citoyenneté.
- Encourager l'**initiative** et la **participation** des habitants.

Vous êtes une association (loi 1901) et vous avez un projet ?

L'aide du FLIP s'étend entre
500€ et 3000€

Conditions d'éligibilité :

- Le dossier complet doit être déposé au plus tard pour le 26 mai 2023
- Le projet doit concerner l'environnement, la santé, la citoyenneté, la solidarité, l'agriculture durable.
- Ne pas avoir obtenu de financement au dispositif FLIP en 2022
- Pas de financements croisés (subventions accordées ou en cours de traitement) avec la CAPSO ou la CCPL

Dépôt des dossiers avant le Vendredi 26 mai 2023

Contact et demande des dossiers de candidature :

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS marylene@smla.fr

